



A l'attention des clubs affiliés à la FFJDA

INFORMATION

LA DEMATERIALISATION DE LA LICENCE

La FFJDA constate que, depuis quelques années, la saisie des licences par internet est en forte augmentation et concerne aujourd'hui la majorité des clubs, particulièrement en 2014/2015 avec 82 % des licences saisies.

D'autre part, la fédération dans sa refonte du site informatique accentue et améliore **l'espace club** et **l'espace licencié**.

Pour ces raisons et pour répondre aux exigences économiques et de développement durable, **la licence FFJDA sera, à compter du 5 juin 2015, dématérialisée** :

- moins de charges administratives pour les clubs, les licenciés ayant la possibilité de s'inscrire directement sur l'extranet fédéral ;
- une relation plus dynamique et interactive avec la Fédération à travers le développement de l'espace licencié et de l'espace club.

Les nouvelles procédures seront à votre disposition **dès le 5 juin prochain dans DOJO INFO CLUB spécial licence dématérialisée**. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires.

Salutations sportives,

La Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées